

R4

THÉMATIQUE

Acquisition et mise à disposition des connaissances

SOUS-QUESTION

Comment les connaissances sur la biodiversité du territoire sont-elles améliorées et partagées, et comment les acteurs sont-ils mobilisés ?

QUESTION CLÉ

Quelles sont les réponses apportées par les acteurs du territoire pour préserver la biodiversité ?



VOLUME DE DONNÉES DISPONIBLES SUR LA BIODIVERSITÉ DANS LA RÉGION



Présentation

Le volume de données disponibles sur la biodiversité du territoire régional reflète les efforts consentis en faveur de l'acquisition des connaissances (observation de la biodiversité) et de leur mise à disposition. Cette amélioration et ce partage des connaissances permettent de guider la décision et l'action vers une meilleure prise en compte et protection de la biodiversité.



Modalités de calcul

FORMULE DE CALCUL

Nombre de **données élémentaires d'échange** du territoire régional contenues et diffusées dans l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

La notion de **donnée élémentaire d'échange** (DEE) est définie dans le protocole national du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) annexé à la circulaire du 15 mai 2013 :

« Ce sont des données standardisées inter-opérables. Elles sont élaborées à partir des données-sources selon un format standard national propre à chaque thématique du SINP (observations de biodiversité, paysages, espaces protégés, etc.). Elles peuvent correspondre à une ou plusieurs données-sources sous réserve d'assurer la traçabilité entre données-source et DEE. » [...]

Dans l'attente du déploiement régional du SINP, les données élémentaires d'échange auxquelles il est fait référence dans le présent indicateur sont les données brutes **cataloguées** dans les bases alimentant l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) géré par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et effectivement **diffusées**. Le nombre de données disponibles (transmises par des naturalistes, associations ou sociétés savantes, gestionnaires d'espaces, scientifiques, validées par le MNHN et diffusées dans l'INPN) peut donc être issu d'une analyse régionale régulière du contenu de la base de données de l'INPN.

TYPE DE RÉSULTATS

Les résultats peuvent être représentés sous la forme d'une courbe indiquant l'évolution de la valeur de l'indicateur sur une période donnée (nombre de données disponibles pour l'année de référence et les suivantes).



Analyse et interprétation

VALEUR NATIONALE INDICATIVE

L'indicateur de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) « *Évolution du volume de données disponibles sur la biodiversité* » recense **13,61 millions** de données diffusées au 1^{er} janvier 2014.

CLÉS POUR L'INTERPRÉTATION

Une augmentation du nombre de données diffusées dans l'INPN suppose une meilleure connaissance partagée de la biodiversité du territoire où les données ont été récoltées.

POINTS DE VIGILANCE / MARGE D'AMÉLIORATION

L'indicateur fait état des données transmises à l'INPN, puis validées et mises à disposition sur son site. Il ne prend donc pas en compte l'ensemble de l'effort d'acquisition des données, mais reflète la **disponibilité des données** vis-à-vis du grand public. Ainsi que le souligne l'analyse coordonnée par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) sur l'indicateur de l'ONB « *Évolution du volume de données disponibles sur la biodiversité* », le volume de données disponibles dans cette base n'est donc pas nécessairement représentatif de l'ensemble des données existantes sur le territoire, celles-ci pouvant par exemple être acquises au sein de sites pilotés par la recherche ou non transmises à l'INPN.

A l'échelle régionale, elles peuvent également être répertoriées dans d'**autres bases régionales**. Avec le déploiement du SINP en région, ce biais devrait tendre à être corrigé, puisque la mutualisation des données est encouragée. Dans l'attente, il est possible de compléter cet indicateur en fournissant l'évolution du volume de données issues d'autres bases régionales.

Il peut également être intéressant de connaître la **densité de données** (nombre de données au km²) disponible en région. Cette information est fournie pour 2013 sur le site de l'ONB.

Par ailleurs, il convient de noter que l'augmentation du volume de données disponibles n'est pas nécessairement le reflet d'une meilleure préservation ou prise en compte de la biodiversité. En particulier, il est nécessaire de s'intéresser également à la **qualité des données récoltées**.



Informations complémentaires

Liens avec d'autres indicateurs du jeu UICN France

Aucun

Indicateur(s) et jeu(x) de référence

- Observatoire national de la biodiversité (ONB) : *Évolution du volume de données disponibles sur la biodiversité*

Références

Se référer à la bibliographie dans le *Guide pratique*

